

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

Dice - Droits international, comparé et européen

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Aix-Marseille université - Amu

Centre national de la recherche scientifique - CNRS

Université de Pau et des pays de l'Adour - Uppa

Université de Toulon

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 21/03/2023



Au nom du comité d'experts¹ :

Laurent Gamet, Président du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

| | |
|--------------------|--|
| Président : | M. Laurent Gamet, université Paris-Est |
| | M. Dominique Breillat, université de Poitiers |
| | Mme Lucie Delabie, université de Picardie Jules Verne |
| Experts : | Mme Sophie Ranchy, université de Lille (représentante du personnel d'appui à la recherche) |
| | Mme Anne-Marie Tournepiche, université de Bordeaux |
| | M. Luc Bodiguel, CNRS, université de Nantes (représentant du CoNRS) |

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Tanguy Pasquie-Briand

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Droits International, Comparé et Européen
- Acronyme : Dice
- Label et numéro : UMR 7318
- Nombre d'équipes :4
- Composition de l'équipe de direction : Directrice : Mme Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Directrice-adjointe : Sandrine Maljean-Dubois

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Les thématiques de l'unité mixte de recherche (UMR) Droits international, comparé et européen (Dice, n°7318) sont les suivantes : Nouvelles configurations normatives et institutionnelles ; Justice, justices ; Démocratie, État de droit, droits fondamentaux ; Droit, sciences et techniques.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Fruit du regroupement institutionnel d'équipes anciennes, l'UMR Dice a été créée en 2004. Elle se déploie sur trois sites universitaires :

- Aix-Marseille Université (Amu) qui héberge deux équipes : le Ceric (Centre d'Études et de Recherches Internationales et communautaires) et l'ILF (Institut Louis Favoreu – Groupe d'études et de recherches sur la justice constitutionnelle),
- l'université de Toulon (UTLN) au sein de laquelle le CDPC-CJE (Centre de droit et de politiques comparés Jean-Claude Escarras) déploie ses activités,
- l'université de Pau et des Pays de l'Adour (Uppa) à laquelle l'IE2IA (Institut d'Études Ibériques et ibérico-américaines) est rattaché.

La direction de l'UMR se situe dans les locaux des équipes aixoises, ainsi que son secrétariat général, la gestion financière et les agents chargés de la communication, diffusion et valorisation des travaux des activités de recherche de l'UMR.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'UMR Dice, de nature confédérale, est, comme cela vient d'être indiqué, multi site (CNRS, Aix-Marseille Université, université de Toulon, université de Pau et des Pays de l'Adour). La direction de l'UMR se trouve dans les locaux d'Aix-Marseille Université. Dans ce cadre, l'UMR fait partie de la fédération de recherche « Droit, pouvoirs et sociétés » (FED n° 4280), créée en 2016, qui regroupe les douze unités de recherche de la Faculté de droit et de science politique, dans une finalité interdisciplinaire. Chaque équipe se rattache à une structure particulière. À ce titre, le CDPC-CJE est rattaché au Pôle « Échanges et Sociétés euro-méditerranéennes » qui regroupe les six laboratoires de lettres et de sciences humaines et sociales de l'UTLN. De leur côté, après avoir été relié au laboratoire d'excellence LabexMed, Social Sciences and Humanities at the heart of Multidisciplinary for the Study of Mediterranean, le Ceric et l'ILF ont rejoint l'un des instituts d'établissement créés au sein d'Aix-Marseille Université en 2020, en l'occurrence l'institut Somum (Observatoire des Mutations en Méditerranée). Le Ceric participe aux travaux de cinq instituts d'établissement. Il est également membre de la fédération de recherche Écosystèmes Continentaux et Risques Environnementaux (Ecorev). En outre, après avoir contribué aux activités d'un réseau européen Jean Monnet, il a créé un centre d'excellence Jean Monnet « L'Europe au Sud » de 2016 à 2020. De son côté, l'ILF héberge une Chaire de droit parlementaire « Eugène Pierre » depuis 2020. Enfin, l'IE2IA est impliqué dans les projets Isite (E2S) et Unita Universitas Montium, projet européen associant l'Uppa à cinq autres universités européennes. L'IE2IA mène également une politique transfrontalière en faveur des universités espagnoles de proximité.

Aussi, l'UMR Dice est rattachée à trois écoles doctorales différentes : l'École doctorale « Sciences juridiques et politiques » (ED 67), Amu ; l'École doctorale « Civilisations et sociétés euro-méditerranéennes et comparées » (ED 509), U. Toulon ; l'École doctorale « Sciences Sociales et Humanités » (ED 481), U. Pau et des Pays de l'Adour.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

| | | |
|---|--|------------|
| Personnels permanents en activité | | |
| Professeurs et assimilés | | 34 |
| Maîtres de conférences et assimilés | | 33 |
| Directeurs de recherche et assimilés | | 3 |
| Chargés de recherche et assimilés | | 4 |
| Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées | | 0 |
| Personnels d'appui à la recherche | | 13 |
| Sous-total personnels permanents en activité | | 87 |
| Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés | | 43 |
| Personnels d'appui à la recherche non permanents | | 4 |
| Post-doctorants | | 2 |
| Doctorants | | 211 |
| Sous-total personnels non permanents en activité | | 260 |
| Total personnels | | 347 |

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPES SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

| Employeur | EC | C | PAR |
|---|-----------|----------|-----------|
| Aix-Marseille Université | 26 | 0 | 9 |
| Université de Toulon | 27 | 0 | 0 |
| CNRS | 0 | 7 | 3 |
| Université de Pau et des Pays de l'Adour (Uppa) | 6 | 0 | 1 |
| IEP Aix | 5 | 0 | 0 |
| Université de Mayotte | 1 | 0 | 0 |
| Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne | 1 | 0 | 0 |
| Autres | 0 | 0 | 0 |
| Total | 66 | 7 | 13 |

BUDGET DE L'UNITÉ

| | |
|---|---------------|
| Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans) | 1609.0 |
| Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.) | 434.0 |
| Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.) | 1024.0 |
| Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues) | 487.0 |
| Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.) | 0.0 |
| Total en euros (k €) | 3554.0 |

AVIS GLOBAL

L'UMR Dice a su créer une unité au-delà de la propre culture des équipes. Les liens se sont tissés de façon très solide, en particulier grâce à la création d'axes transversaux avec des animateurs d'axes, la mise en place d'un système de bonus de l'UMR pour encourager les initiatives partagées entre équipes, ou bien encore, par la création de revues disposant d'un rayonnement européen. Dans le prolongement de cette recherche d'unité au-delà des équipes, l'organisation d'activités communes rassemblant, de manière transversale, les doctorants des différentes équipes peut être envisagée, ces derniers étant bien intégrés dans la vie de l'unité.

À la différence du contrat quinquennal précédent, une grande mobilisation de chacune des équipes a permis à chacune d'entre elles d'obtenir des contrats dont les montants financiers sont plus ou moins importants. Les gros projets de recherche européens, internationaux et les ANR (par ex. projet ANR intitulé : « Les expertises dans les procès climatiques : fabrication, usages et réception – Proclimex »), continuent à être principalement remportés par le Ceric, en raison de son expertise reconnue dans des domaines en prise avec les besoins de la société ou les thématiques prioritaires du moment (environnement, climat, santé, transhumanisme). Les autres équipes mènent également une politique très active pour répondre à des appels à projets répondant à leurs thématiques de recherche et qui rencontrent un taux de succès tout à fait significatif.

Toutes les équipes ne sont pas dotées de la même manière. Elles ne disposent pas des mêmes moyens, certaines étant alors à la peine, malgré les initiatives et les bonnes volontés, mais faute de moyens suffisants, pour concourir à un financement extérieur aux dotations des tutelles, au demeurant d'un montant faible. Si l'unité répond de façon régulière à des appels à projets, les difficultés rencontrées dans le montage des projets sont un point de vigilance : certaines équipes renoncent à répondre à certains appels, en raison de l'insuffisance de moyens administratifs mis à disposition. Cette situation risque, à terme, de compromettre la perspective d'une montée en puissance.

Le Dice bénéficie d'une excellente visibilité en droit comparé (notamment franco-italien, franco-ibérique et ibérico-américain), en droit constitutionnel et en matière de justice constitutionnelle (L'ILF-GERJC), ainsi qu'en droit européen et international (Ceric). Les publications en langue étrangère (une centaine : espagnol, anglais, italien) assurent une diffusion internationale des recherches menées. L'expertise du Dice en droit comparé pourrait être valorisée par l'élaboration d'une méthodologie du droit comparé de l'unité. De plus, une diffusion plus ample des publications en langue anglaise pourrait renforcer la visibilité internationale du Dice.

L'apport scientifique de l'UMR est considérable, la production scientifique est abondante, originale et de qualité. Elle est d'ailleurs en augmentation, qu'il s'agisse des publications des chercheurs, enseignants-chercheurs ou doctorants (plus de 3 000, toutes publications confondues). L'unité compte un nombre très satisfaisant de publiants, qui s'approche de la totalité des membres de l'unité. Elle mène une politique active de diffusion des publications sur les supports de science ouverte (Hal), même si l'accueil de cette politique, au regard de l'utilisation de la plateforme Hal, demeure mitigé. La création de la revue *Confluence des droits* est un élément important de la politique scientifique du laboratoire, déjà soutenue par la collection d'ouvrages du même nom. Le recensement des supports de publication témoigne de leur qualité (Daloz, Bruylant, Mare&Martin...). L'ILF a, en particulier, la responsabilité de deux revues dont la notoriété est européenne : la *Revue française de droit constitutionnel* et l'*Annuaire international de justice constitutionnelle*.

En outre, le Dice a organisé de nombreuses manifestations (colloques, journées d'étude, séminaires). Les membres de l'unité participent régulièrement à des colloques à l'étranger et nombre d'entre eux sont sollicités dans de prestigieuses organisations pour leur expertise juridique.

Les liens sont nombreux et variés avec les collectivités territoriales, mais également avec des autorités nationales (Marine nationale, École militaire de Draguignan, Association des maires...), le Conseil constitutionnel (L'ILF a obtenu un projet financé par le Conseil constitutionnel en 2018-2020 autour de la QPC), avec des organisations internationales et des associations. Si les interactions non-académiques sont développées par chaque équipe, elles le sont cependant de façon assez inégale.

Enfin, le Dice participe à la diffusion de la recherche et à la vulgarisation scientifique par différents moyens (radio, télévision, journaux, présence sur les réseaux sociaux ou sur des blogs, interventions dans les lycées ...). Certaines publications sont destinées à un public professionnel (JurisClasseur, Répertoire Dalloz, Lamy). Toutefois, ces actions sont inégalement menées par les différentes équipes. L'extension des actions de médiation à tous les axes de recherches permettrait une valorisation des résultats de chaque équipe. Aussi, la promotion de la science participative pourrait être accentuée.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

L'unité a été attentive à l'amélioration de la lisibilité de ses thématiques tout en permettant à chaque équipe de conserver une identité forte. Les quatre axes de recherche définis à l'échelle de l'UMR (Nouvelles configurations normatives et institutionnelles ; Justice, justices ; Démocratie, État de droit, droits fondamentaux ; Droit, sciences et techniques) ont été également déployés au sein des équipes, tout en s'adaptant aux spécificités de chacune d'entre elles. Sur la base de ces axes de recherches, des projets collectifs ont été développés en transversalité.

S'agissant des interactions avec leur environnement scientifique, le Dice et ses équipes sont très présents au niveau local en s'impliquant pleinement dans les politiques de site, ainsi que dans les réseaux et sociétés savantes à l'échelle nationale et internationale. Chacune des équipes dispose de nombreux contacts à l'international grâce au développement d'une politique de recherche ambitieuse permettant le développement de réseaux et de consortium de recherche thématiques.

Concernant l'organisation et la vie de l'unité, le laboratoire regrette de ne pas être entendu quant aux demandes exprimées sur les personnels alloués aux différentes équipes. Ainsi, malgré la taille de son équipe, le poste de secrétaire administratif du CDPC-CJE n'a pas été remplacé depuis plus de dix ans. En revanche, les équipes aixois ont pu retrouver un fonctionnement normal après de longues périodes d'attente pour le remplacement de certains postes vacants. L'UMR a même pu recruter un personnel entièrement consacré à l'édition en 2021, grâce au soutien de la Faculté de droit et de l'Amu. À ce titre, l'UMR Dice est particulièrement soutenue par ses deux principales tutelles sur le pôle aixois.

Quant à la charge pesant sur les personnels, elle reste intense en raison d'une activité scientifique importante de chacune des équipes et de la gestion directe de masters par certaines d'entre elles (Ceric et ILF/GERJC). Ce niveau d'activité, ralenti en 2020 et 2021, correspond à la fois au dynamisme des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'unité, mais également aux nombreux projets de recherches financés obtenus par les équipes, correspondant à la nécessité d'être visibles sur le plan scientifique. Ces charges ont également augmenté en raison des changements d'habitudes pédagogiques (cours en visioconférence ou en mode hybride) et de l'augmentation considérable du nombre de courriels à traiter (notamment depuis la crise sanitaire).

Concernant les fonds documentaires, la bibliothèque Cassin présente sur le site aixois a été fermée en septembre 2016 en raison d'un manque de personnel qualifié et d'une déperdition trop importante des ouvrages. Ses fonds ont été versés à la bibliothèque universitaire Schuman, dont le fonctionnement est très satisfaisant.

Enfin, le Dice a été attentif à faire coïncider sa politique de recherche avec les axes annoncés dans l'organisation de manifestations scientifiques, la rédaction d'articles et d'ouvrages et les réponses aux appels à projets financés. Les axes de recherche définissent également la politique éditoriale des deux collections d'ouvrages du Dice et de sa revue. Le Dice a également veillé à s'adapter aux questions sociétales contemporaines en s'intéressant notamment à la question des changements climatiques, aux nouvelles procédures démocratiques, aux expressions identitaires territoriales, à la crise sanitaire, à la sécurité ou encore à l'appréhension de la vulnérabilité par les différentes juridictions.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les ressources de l'unité

Le Dice est très actif dans la recherche de financements extérieurs.
Il existe une réelle volonté d'un travail collectif des différentes équipes qui composent l'unité.
Les équipes ne bénéficient pas du même soutien de la part des tutelles et certaines, comme le CPDC-JCE ou l'IE2A, souffrent du manque de personnel d'appui à la recherche. Ce manque de moyens a des conséquences directes sur la capacité des équipes à répondre à des appels à projets.

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Le Dice bénéficie d'une excellente visibilité en droit comparé et concernant la justice constitutionnelle. Les publications en langue étrangère (espagnol, anglais, italien) assurent une diffusion internationale des recherches menées. L'activité de recherche du CERIC, centrée sur le droit européen et international, ainsi que le droit de l'environnement et de la santé, est, en outre, tout à fait significative.
L'expertise du Dice en droit comparé pourrait être valorisée par l'élaboration d'une méthodologie du droit comparé de l'unité.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Lors du regroupement des équipes, l'unité a mis en place des actions permettant de faciliter la collaboration : création d'axes transversaux avec des animateurs d'axes, bonus de l'UMR, création de revues notamment. Les doctorants se sentent intégrés dans leurs équipes, avec les chercheurs et enseignants-chercheurs et ils participent activement à la vie du laboratoire (organisation de journée d'étude, participation aux projets de recherche).
Il existe toutefois des points de vigilance sur la tension administrative qui existe au sein de l'unité (non-remplacement de personnel absent impliquant une surcharge de travail, pas de politique d'avancement de carrière). Une clarification est nécessaire concernant la disponibilité d'une aide technique des services centraux de tutelle pour l'unité (services numériques et ingénierie de projets).

1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'Université Aix-Marseille et le CNRS apportent un soutien important et constant à l'unité, dont bénéficient en particulier ses deux composantes aixoises en matière de ressources humaines.

L'unité cherche à obtenir des ressources financières en complément des dotations provenant des différentes tutelles. Si l'équipe du Ceric, comme dans le contrat précédent, a obtenu d'importants financements de projets directement en prise avec l'actualité (environnement, climat, santé...), les autres équipes se sont également efforcées de trouver de nouvelles sources de financement en répondant à des appels à projets.

L'unité a accentué le développement d'activités fédératrices financées directement par la part de dotation conservée par l'unité. La mutualisation des ressources financières au soutien d'actions transversales (journées de l'UMR, séminaires mensuels de l'UMR, organisation de réunions d'axes à raison de trois à cinq réunions par an) s'est aussi accompagnée d'une mutualisation des ressources humaines. L'unité a su mettre en place une mutualisation du personnel administratif pour exercer, au-delà des équipes de rattachement, des missions pour l'UMR.

Points faibles et risques liés au contexte

Si les dotations financières permettent à toutes les équipes de réaliser leurs projets, certaines équipes souffrent d'une insuffisance de ressources humaines, qui affecte fortement leur activité, notamment pour les réponses aux appels d'offres.

Le soutien des tutelles accordé aux deux équipes géographiquement extérieures à Aix-en-Provence est moins important en ce qui concerne les ressources financières et humaines. À cet égard, même si elle a pu être revalorisée au cours de ces deux dernières années, la dotation récurrente de l'IE2IA reste insuffisante pour assurer son fonctionnement et son développement. Concernant le CDPC-JCE (qui a vu sa dotation d'établissement sensiblement baisser au cours de la période de référence), il évolue dans le contexte budgétaire tendu de l'université de Toulon, qui se répercute sur les ressources humaines. Il ne bénéficie toujours pas d'un personnel administratif, ce qui a des conséquences sur son activité, notamment sur sa faculté à répondre aux appels à projets. De plus, l'absence de secrétariat a pour effet le transfert des tâches administratives sur les enseignants-chercheurs, et en particulier sur l'équipe de direction. L'IE2IA est également sous-encadré en ce qui concerne le personnel d'appui à la recherche.

Le Ceric et l'ILF disposent de locaux consacrés, mais, au vu de la croissance des équipes, les espaces attribués pourraient à l'avenir être insuffisants pour accueillir l'ensemble de leurs membres dans des espaces de travail affectés à chacun.

L'impression pourrait être celle d'une concentration des moyens à Aix-en-Provence, avec des équipes moins bien dotées ailleurs. Les équipes aixoises déplorent cependant l'absence de service informatique à disposition de l'unité.

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CDPC-JCE et l'IE2IA ont développé une expertise unique en France en droit comparé franco-italien, pour l'un, et en droit comparé franco-ibérique et ibérico-américain, pour l'autre, dont le rayonnement dépasse largement les frontières nationales. Le CDPC-JCE a développé ces dernières années son approche comparatiste au-delà de l'Italie et au-delà du droit public, faisant de la comparaison une méthode scientifique commune à ses membres, quelle que soit la discipline.

L'ILF-GERJC, bien identifié sur le plan national et international, est toujours très attendu sur les thèmes de justice constitutionnelle en raison de la longue expertise, développée par ses membres depuis plusieurs décennies, fondée sur une très bonne connaissance des situations étrangères. Comme pour le CDPC-JCE et l'IE2IA, la méthode comparative est au cœur des recherches menées par la plupart de ses membres, notamment en droit de la *Common Law*.

L'ILF-GERJC reste l'un des premiers centres de droit constitutionnel, fondateur de l'Association française de droit constitutionnel. Le développement de la recherche sur la démocratie, axe identifié par l'équipe depuis la dernière évaluation, prend un essor particulier et ouvre la voie à une expertise originale, proprement juridique (notamment sur les assemblées citoyennes, la participation citoyenne en général et sur les procédures de participation démocratique plus classiques), que l'équipe entend développer, sans renoncer au champ de la justice constitutionnelle qui fait son identité. L'ILF-GERJC a également créé deux revues disposant d'une très grande visibilité et notoriété : la *Revue française de droit constitutionnel* et l'*Annuaire international de justice constitutionnelle*.

Concernant le Ceric, l'expertise développée par ses membres en droit européen et international, particulièrement dans le domaine des droits fondamentaux, de l'environnement et de la santé au regard des enjeux sociétaux actuels, assure une grande visibilité au laboratoire.

Points faibles et risques liés au contexte

L'intégration de thématiques abordées par l'équipe ILF-GERJC, telles que l'environnement, le numérique et le bien-être animal, peut donner l'impression d'une dispersion. Il faut néanmoins souligner que ces thématiques restent secondaires par rapport aux axes prioritaires. La valorisation des activités scientifiques de l'ILF pourrait encore être renforcée par des publications en anglais et par des contributions sur les questions de méthode en droit comparé, qui sont au cœur des recherches de l'équipe.

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

La qualité des conditions de travail, le respect de la santé, la prévention des risques psychosociaux, le respect de l'environnement et une démarche durable sont pris en compte dans les décisions de l'unité et des équipes. La charge de travail pesant sur les personnels et la pression subie sont un point d'attention de l'unité. Au sein du Ceric, un groupe de travail, mené par des doctorants et une association étudiante pour la protection de l'environnement, a été constitué en 2021.

Points faibles et risques liés au contexte

Le contexte confédéral de l'UMR pose parfois des difficultés, notamment pour le personnel administratif. Toutes les équipes, malgré leur regroupement, ont souhaité garder le plus d'autonomie possible. La montée en puissance de l'UMR et des missions assumées par sa direction, à la demande des tutelles, a suscité parfois des tensions ou des difficultés quant au rôle de chacun. La direction a expliqué le rôle de l'UMR et la nécessité pour les personnels de s'impliquer dans son fonctionnement au-delà des équipes.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité

Le Dice a organisé de nombreuses manifestations (colloques, journées d'étude, séminaires). Les membres de l'unité participent régulièrement à des colloques à l'étranger et nombre d'entre eux sont sollicités dans de prestigieuses organisations pour leur expertise juridique.

L'unité veille à aider les jeunes doctorants à obtenir des financements pour leur thèse (lors du précédent contrat, 43% des doctorants étaient financés) et les encourage à présenter leurs travaux et à participer aux projets de recherche.

Si l'unité répond de façon régulière à des appels à projets, les difficultés rencontrées dans le montage des projets sont un point de vigilance : certaines équipes renoncent à répondre à certains appels en raison de l'insuffisance de moyens administratifs à disposition.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité organise des colloques et congrès d'envergure internationale, comme en atteste la longue liste des manifestations organisées sur chaque site au cours de ces six années.

Ses membres participent également à de prestigieux colloques d'envergure internationale qui contribuent à la visibilité de l'unité, de ses équipes, de leurs universités et du CNRS. Au-delà des colloques internationaux, de nombreux membres sont également invités dans des colloques nationaux de grande qualité et d'envergure internationale, ce qui témoigne de la reconnaissance de l'expertise développée dans les équipes de recherche.

La plupart des membres des équipes sont capables de s'exprimer dans deux voire trois langues ou plus (français, anglais, espagnol, italien, mais également pour certains : allemand, roumain, russe), ce qui constitue un véritable atout en termes de constitution de réseaux de recherche. Chacune des équipes de recherche reçoit régulièrement des chercheurs jeunes ou expérimentés de nationalité étrangère pour un séjour de recherche au sein du laboratoire.

Les responsabilités éditoriales des membres de l'UMR dans des revues ou des collections d'envergure internationale sont nombreuses.

Les sollicitations pour expertise de différents membres de l'unité sont fréquentes, notamment de la part des assemblées législatives françaises, du Conseil de l'Europe, de l'OSCE, de l'Unesco, du ministère des Affaires étrangères français ou encore du Ministère du Conseil exécutif au Québec.

Le rayonnement des membres des équipes de l'UMR peut être également mesuré à l'aune des mandats détenus par certains de ses membres au sein d'organisations internationales. La reconnaissance de la qualité des travaux des membres des équipes se traduit aussi par les prix qui leur ont été remis.

Points faibles et risques liés au contexte

Le manque de soutien administratif pour certaines équipes est de nature à limiter leurs ambitions.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité et chacune de ses équipes de recherche portent une attention particulière non seulement à l'accueil et l'encadrement de la jeune recherche, mais également à l'accueil de chercheurs plus expérimentés et de renom.

Les équipes s'efforcent de rechercher ou d'aider à l'attribution de contrats doctoraux ou de bourses/salaires spécifiques, y compris étrangers, sur la base de cotutelles, permettant aux doctorants de financer leur travail de thèse (43 % des doctorants rattachés au laboratoire entre 2016 à 2021 ont obtenu un financement pour leur travail doctoral). Sur le plan matériel, les quatre équipes offrent à leurs doctorants un environnement propice à l'épanouissement de leur travail de recherche.

Chacune des équipes organise des ateliers de discussion participant à la formation de doctorants. Les équipes et l'unité encouragent également les doctorants à proposer des contributions dans le cadre d'événements destinés à faire connaître leurs travaux. À l'échelle de l'unité, l'accueil et l'encadrement de la jeune recherche sont également une priorité qui se concrétise notamment par un encouragement à répondre à des appels à participation à des projets de recherches, des colloques ou à des numéros thématiques de revues.

L'unité accueille de nombreux chercheurs français et étrangers, ainsi que des professeurs invités. Quatre titres de Docteur *Honoris Causa* ont été délivrés par Amu sur des propositions de candidature de l'UMR.

L'UMR est chaque année sollicitée pour être un laboratoire d'accueil de candidats au concours CNRS.

Points faibles et risques liés au contexte

S'agissant de certains recrutements (contrats doctoraux, chaires de professeur junior), comme des financements de certains projets de recherche passant par la Commission Recherche de l'Amu (Contrats Région, par ex.), les deux équipes aixoises de l'unité (Ceric et ILF) sont considérées par l'université comme une seule et même équipe, ce qui oblige à faire des choix entre des projets fort différents et réduit en conséquence les occasions. Une réflexion au sein de l'école doctorale droit et science politique de l'Amu relative aux modalités d'attribution des contrats doctoraux pourrait être envisagée afin de tenir compte, dans la répartition des contrats, des effectifs des équipes.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

La recherche de sources de financement autres que la dotation propre affectée à l'unité est un souci constant de chacune des équipes au sein de l'UMR, qui ont conscience que l'obtention de projets de grande envergure est un critère d'évaluation des unités de la part des tutelles.

À la différence du contrat quinquennal précédent, dans lequel le Ceric se distinguait par rapport au nombre de projets financés obtenus, une grande mobilisation de chacune des équipes leur a toutes permis d'obtenir des contrats dont les montants financiers sont plus ou moins importants. Si les projets européens, internationaux et les ANR continuent à être principalement remportés par le Ceric sur la période considérée (projet ANR intitulé : « Les expertises dans les procès climatiques : fabrique, usages et réception – Proclimex »), les autres équipes ont présenté des projets, lesquels, malgré les bonnes évaluations dont ils ont fait l'objet, et le temps consacré, n'ont parfois pas abouti à un financement.

L'IE2IA, malgré la petite taille de son équipe, a été porteur (ou copporteur) de six projets de recherche diversement financés. L'ILF/GERJC mène une politique active pour répondre à des appels à projets, notamment des ANR, même si l'aboutissement est à ce jour limité. L'équipe a fait le choix de se concentrer sur des projets de moindre envergure, mais qui répondent aux thématiques de recherche et qui rencontrent un taux de succès plus important. Le CDPC-JCE a obtenu un projet de recherche PHC-Gallilée 2017 avec l'université franco-italienne sur le thème « Citoyenneté, immigration et droits : les systèmes de protection sociale à l'épreuve des

nouvelles dynamiques migratoires », et en collaboration avec l'IE2IA, ainsi qu'un contrat de recherche avec le Conseil constitutionnel dans le cadre de l'appel à projets QPC 2020 et un contrat de recherche avec le GIP Mission Droit et Justice avec l'ILF. Le Ceric porte la plupart des gros projets de recherche de l'UMR (UE, internationaux, ANR) en raison de son expertise reconnue dans des domaines en prise avec les besoins de la société ou les thématiques prioritaires du moment : environnement, climat, santé, transhumanisme.

Points faibles et risques liés au contexte

L'IE2IA n'a de résultats que pour les appels à projets régionaux. Il n'a pas obtenu les résultats espérés dans le cadre de l'ANR, malgré une évaluation favorable. Le CDPC-JCE n'a pas soumis de projets au financement de l'ANR en le justifiant par la lourdeur du montage de ces projets et la faiblesse de ses moyens administratifs. Une réflexion sur les voies d'amélioration pour assurer un taux de succès plus important apparaît opportune.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CDPC-JCE propose aux doctorants un environnement de travail propice à la recherche, en mettant notamment à leur disposition des salles de travail équipées d'ordinateurs et un accès aux fonds documentaires. De plus, les locaux de l'équipe ont bénéficié d'une extension de surface notable, une salle et un bureau de direction ont été créés.

Les équipes aixoises bénéficient de locaux consacrés et d'un environnement de travail propice à la recherche individuelle et collective. Il en va de même pour l'IE2IA.

Points faibles et risques liés au contexte

Malgré des modifications annoncées par la tutelle, le manque de soutien technique en matière informatique reste d'actualité (la DIRNum [direction numérique] de l'Amu n'est à la disposition des laboratoires de recherches que depuis peu.)

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique de l'unité est importante et en augmentation, qu'il s'agisse des publications des chercheurs, enseignants-chercheurs ou doctorants. L'unité affiche un taux de publiants particulièrement satisfaisant. Elle mène une politique active de diffusion des publications sur les supports de science ouverte (Hal), mais l'accueil se révèle relativement mitigé. La création de la revue *Confluences des droits* et de la collection d'ouvrages du même nom sont des éléments importants de la politique scientifique de l'unité.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

La production scientifique est conséquente et le nombre de publications est en augmentation depuis la dernière évaluation, qu'il s'agisse des publications des enseignants-chercheurs et chercheurs ou des doctorants (3225 publications sont recensées, toutes publications confondues). Chaque équipe publie dans le cadre des axes de recherches définissant son identité et selon sa propre méthodologie.

La qualité des publications est notamment assurée par une double évaluation en aveugle et un mécanisme d'évaluation et de relecture existe pour les doctorants. Une attention particulière est portée à l'insertion professionnelle des doctorants : ils sont encouragés à publier et à présenter leurs travaux lors des séminaires de recherche de chaque équipe et des séminaires d'axes. Le recensement des supports de publication atteste de leur qualité (Dalloz, Bruylant, Mare&Martin...). L'ILF a la responsabilité de deux revues : *la Revue française de droit constitutionnel* et *l'Annuaire international de justice constitutionnelle*.

On peut enfin recenser l'octroi de prix de thèse (7 pour le Ceric), gages de la qualité de la production.

Le CDPC-JCE, dans une approche complémentaire avec les autres équipes de Dice, développe une production scientifique fondée sur le comparatisme et la pluridisciplinarité, avec une spécialité scientifique en droit comparé franco-italien, tout comme l'IE2IA en droit comparé franco-ibérique et ibérico-américain. L'unité est forte d'une dynamique collective. Deux éléments en particulier caractérisent cette cohésion : la réalisation d'un film *Le Film du Dice*, impliquant l'ensemble des personnels de l'unité, ainsi que la publication des journées de l'UMR depuis 2008.

Points faibles et risques liés au contexte

Le Ceric publie, en particulier, assez peu en anglais, même si les publications sont bien diffusées à l'international.

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le bilan opéré par l'unité souligne une activité scientifique importante et en cohérence avec le nombre de publiants. Au CDPC-JCE, 87% des enseignants-chercheurs publient et les doctorants sont pleinement impliqués dans l'organisation de colloque ou l'écriture de rapports lors des manifestations. Au Ceric, tous les membres sont publiants et les doctorants sont encouragés à publier (seuls 8 doctorants sur 50 n'ont pas publié sur la période d'évaluation).

Points faibles et risques liés au contexte

Si la production scientifique de chaque équipe est en augmentation, l'unité compte des chercheurs non publiants. L'unité conduit une politique d'incitation à la publication et trois d'entre eux se sont engagés dans cette démarche. Par exemple, l'IE2IA étudie la possibilité d'élaborer une problématique de recherche en cohérence avec les travaux passés du membre non publiant.

Au CDPC-JCE, certains écarts de productivité entre les membres peuvent être relevés.

Certains chercheurs ou enseignants-chercheurs s'inscrivent davantage dans une démarche individuelle et s'investissent peu dans les projets collectifs.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

En matière de science ouverte, le laboratoire mène une politique d'incitation à publier sur Hal. Il a également créé sa propre revue *Confluences des droits*, en libre accès. Le laboratoire souligne l'importance de l'accessibilité de la recherche financée par l'argent public. L'unité finance également des traductions en anglais, sachant que le bilinguisme de deux équipes en espagnol et italien permet aux chercheurs de publier dans ces deux langues.

Les séminaires sont mis à disposition sur une chaîne YouTube consacrée.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité souligne son engagement dans le respect de l'éthique et de l'intégrité scientifique, mais on ne relève ni formation ou séminaire spécifique, ni charte de déontologie.

L'incitation à publier sur Hal semble avoir un impact limité, le nombre de publications déposées ne variant que très légèrement (75 en 2017, 50 en 2019, 73 en 2021).

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Le Dice participe à la diffusion de la recherche et à la vulgarisation scientifique par différents moyens. Ses membres interviennent à la radio, la télévision, dans les journaux, etc. Des actions dans les écoles et lycées sont mises en place et certaines publications sont destinées à un public professionnel. Ces actions concernent essentiellement le CDPC-JCE et le Ceric, ainsi que l'ILF qui a développé un réseau de cliniques juridiques, ce qui le conduit à travailler avec des associations et des professionnels.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non-académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

De nombreux chercheurs et enseignants-chercheurs de l'unité participent à des activités en dehors du monde académique, qu'il s'agisse d'interventions dans la presse locale ou nationale, de présence sur les réseaux sociaux ou sur des blogues, d'intervention dans les lycées... Les liens sont nombreux avec les collectivités territoriales, mais également avec des autorités nationales (Marine nationale, École militaire de Draguignan, Association des maires...), et avec des organisations internationales et des associations.

Ces liens prennent la forme de manifestations scientifiques, de contrats doctoraux, de journées de formation continue à destination des professionnels (avocats, magistrats, huissiers, notaires...) ou la création d'un DU sur les modes alternatifs de règlement de différends pour le CDPC-JCE par exemple. L'ILF a obtenu un projet financé par le Conseil constitutionnel en 2018-2020 sur le thème du Parlement et de la QPC, et a contribué à une réflexion sur un projet de Pacte mondial pour l'environnement. Le Ceric a, quant à lui, développé deux cliniques juridiques, dont une en lien avec le droit de l'environnement, qui se révèlent actives.

Points faibles et risques liés au contexte

Les interactions non-académiques sont développées par chaque équipe, mais de façon assez inégale. L'ILF ne présente que peu de liens avec le monde judiciaire en dehors du cas de la formation continue de l'ENM et des liens établis par l'intermédiaire des membres de la Faculté de droit (participation à la Nuit du droit, Entretiens Portalis). Toutefois, l'ILF organise des journées de rencontre avec les juridictions administratives, incite les étudiants de Master à participer à un concours de plaidoirie devant le Conseil constitutionnel et participe au dynamisme de la Clinique juridique de Pratique des droits fondamentaux qu'il héberge.

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socioéconomique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Une partie des publications des équipes est destinée aux praticiens du droit. Ainsi, le CDPC-JCE dénombre 21 publications à destination des professionnels (JurisClasseur, Répertoire Dalloz, Lamy...), ainsi que cinq ouvrages pratiques.

Les membres des équipes sont également sollicités pour réaliser des expertises nationales et internationales (Conseil constitutionnel, ministère de l'Intérieur ou de la Justice, ONU, Conseil de l'Europe, Sénat mexicain) ou participer à des groupes de travail comme l'observatoire de l'Éthique Publique.

Points faibles et risques liés au contexte

Non identifiés.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

Outre les activités de veille juridiques, les membres de l'unité participent aux activités des cliniques juridiques, au Salon Livres, Justice et Droit, à des conférences-débats. Nombre d'entre eux interviennent régulièrement dans les médias (journaux, TV, radio, blogs) et lors de conférences non académiques (Fondation). Il existe également des projets collaboratifs d'étudiants de master avec des collègues et lycées (Projet Transhumanisme au sein du Ceric) ou l'organisation de procès simulés. Certaines équipes ont développé une politique de diffusion de l'information auprès du grand public à travers la participation à la Nuit des chercheurs, la participation de l'un des membres du Ceric à la création d'un site-mémorial (le Camp des Milles), ou encore l'organisation de conférences sur des sujets d'une actualité particulière (ILF). L'IE2IA diffuse ses travaux par la publication de la *Lettre ibérique* au sein du monde universitaire et auprès des acteurs locaux et l'Association des Publicistes palois est un outil original. De même, la *lettre d'Italie* permet au CDPC-JCE de diffuser ses travaux.

Points faibles et risques liés au contexte

Le développement des activités de sensibilisation est inégal parmi les équipes de l'unité : seuls le CDPC-JCE et le Ceric présentent des activités de vulgarisation et sensibilisation auprès des collégiens et lycées. On relève peu d'éléments de science participative et une valorisation des travaux pourrait être mieux développée selon les équipes. Certaines thématiques privilégiées s'inscrivent dans une médiation scientifique (santé, environnement), tandis que d'autres sont plus difficilement valorisées. L'extension des actions de médiation à tous les axes de recherches permettrait une valorisation des résultats de chaque équipe.

C - RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Le renforcement de la cohésion au sein de l'unité, déjà bien présente, pourrait être accentué par une organisation qui impliquerait de manière plus transversale les doctorants des différentes équipes dans des activités communes (séminaires de méthode, présentations de travaux ...). Afin de mutualiser les forces des équipes, une réflexion sur la formalisation / systématisation de réponses communes à appels à projets pourrait être menée. Les équipes ne bénéficient pas du même soutien de la part des tutelles et certaines souffrent du manque de personnel d'appui à la recherche.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Si l'unité répond de façon régulière à des appels à projets, les difficultés rencontrées dans le montage des projets constituent un point de vigilance : certaines équipes renoncent à répondre à certains appels en raison de l'insuffisance de moyens à disposition.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

L'expertise du Dice en droit comparé pourrait être valorisée par l'élaboration d'une méthodologie du droit comparé de l'unité. Une diffusion plus large de la production scientifique en langue anglaise permettrait de renforcer la reconnaissance internationale de l'unité.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Il est recommandé de veiller à ce que l'ensemble des équipes de l'unité inscrive ses activités de recherches dans la société, même si les cliniques juridiques sont nombreuses et actives en son sein

RÉPONSES AUX POINTS D'ATTENTION DES TUTELLES (S'IL Y A LIEU)

ÉVALUATION PAR ÉQUIPE

Équipe 1 : Centre de Droit et Politique Comparés Jean-Claude Escarras (CDPC Jean-Claude Escarras)
 Nom du responsable : M. Thierry Di Manno

THÉMATIQUES DE L'ÉQUIPE

La thématique centrale du CDPC est le droit comparé, et en particulier le droit comparé franco-italien, avec une volonté d'étendre son champ de recherche à d'autres systèmes juridiques. L'équipe, composée de publicistes, de privatistes et d'historiens du droit se singularise par une forte pluridisciplinarité.

PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Conformément aux recommandations du Hcéres, tout en maintenant une priorité sur l'approche comparatiste entre la France et l'Italie, l'équipe a développé l'étude d'autres systèmes juridiques. De nouveaux travaux ont ainsi porté sur des approches comparées avec d'autres États méditerranéens ou européens. Cette évolution s'explique notamment par le recrutement de nouveaux comparatistes.

Dans les relations avec les équipes, le Hcéres avait recommandé le maintien de synergies avec le pôle aixois. Ce maintien se traduit concrètement par le caractère récurrent de certaines manifestations comme les tables rondes internationales de justice constitutionnelles d'Aix-en-Provence ou encore les journées d'étude de l'UMR. Ces synergies sont encouragées par l'UMR (mise en place d'un bonus pour encourager les initiatives partagées). S'agissant des synergies avec les autres pôles, celles avec l'IE2IA sont anciennes et nombreuses, alors que celles avec le Ceris sont plus limitées.

S'agissant de la politique de recrutement, le Hcéres recommandait dans son rapport précédent d'exprimer une politique de recrutement « stratégique ». Du point de vue des enseignants-chercheurs, dans un contexte difficile et tendu, le CDPC-JCE a réussi à recruter, entre 2016 et 2021, trois PR comparatistes et trois MCF. Cependant, si le nombre de PR reste stable pendant la période de référence (de 10 à 11), le nombre de MCF a diminué (de 24 à 19). S'agissant du personnel administratif d'appui à la recherche, malgré des appels répétés tant auprès du CNRS que de l'université de Toulon, les demandes de moyens supplémentaires (en particulier un secrétariat administratif, comme le recommandait le Hcéres) n'ont pas abouti.

EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE

| | |
|---|-----------|
| Personnels permanents en activité | |
| Professeurs et assimilés | 7 |
| Maîtres de conférences et assimilés | 21 |
| Directeurs de recherche et assimilés | 0 |
| Chargés de recherche et assimilés | 0 |
| Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées | 0 |
| Personnels d'appui à la recherche | 1 |
| Sous-total personnels permanents en activité | 29 |
| Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés | 6 |
| Personnels d'appui à la recherche non permanents | 1 |
| Post-doctorants | 0 |
| Doctorants | 63 |
| Sous-total personnels non permanents en activité | 70 |
| Total personnels | 99 |

ÉVALUATION

Appréciation générale sur l'équipe

Le CDPC-JCE a une place particulière dans l'UMR Dice. Il se caractérise à la fois par une grande pluridisciplinarité de l'équipe, mais aussi par une très forte spécificité disciplinaire, marquée par le droit comparé, en particulier franco-italien. L'expertise unique du CDPC-JCE sur cet axe en fait un centre de référence en droit comparé franco-italien.

Les synergies avec les autres pôles de l'UMR se sont développées pendant la période de référence (notamment avec l'ILF et l'IE2IA), mais restent de nature et d'intensité variables (en particulier, elles restent assez limitées avec le Ceric).

Les moyens du CDPC-JCE ont dans une certaine mesure été renforcés (extension de la surface des locaux, nouveaux recrutements d'enseignants-chercheurs), mais souffrent toujours d'une grande fragilité en termes de soutien administratif et financier.

Le CDPC-JCE participe activement au développement d'une culture commune et d'une identité collective contribuant à renforcer la visibilité de l'UMR Dice.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'activité scientifique est riche et soutenue. Elle reste marquée par l'expertise spécifique en droit comparé franco-italien. Elle a été renforcée par les derniers recrutements, qui ont permis de diversifier et d'étendre les champs de recherche comparatistes. De plus, sur la période de référence, une hausse assez significative des enseignants-chercheurs HDR peut être relevée (de 50 % à 63,3 %).

Certaines évolutions positives ont pour conséquence une amélioration des conditions de travail et d'accès aux ressources documentaires : ainsi, un nouvel espace de 120 m² a été mis à disposition du CDPC-CJE en 2021, s'ajoutant aux 150 m² existants. Cette évolution devrait contribuer à faire en sorte que la bibliothèque continue à rassembler le plus important fonds documentaire concernant le droit italien en France.

Points faibles et risques liés au contexte

La faiblesse des moyens administratifs reste une source de préoccupation : il n'y a plus de gestionnaire administratif CNRS depuis 2012. Le CDPC-JCE ne s'appuie que sur un seul personnel CNRS et un ingénieur d'études non permanent. Le manque de secrétariat administratif a pour conséquence classique une répercussion des tâches administratives sur les membres de l'équipe, et en particulier sur la direction.

S'agissant des ressources financières, la dotation d'établissement du CDPC-JCE a diminué de près de 8 % pendant la période de référence. Malgré des fonds (legs) qui permettent de poursuivre la politique documentaire, la question de la pérennisation et de la diversification des ressources se pose. Même si de nombreux projets de recherches ont été financés pendant la période considérée, le CDPC-JCE n'a pas soumis de projets au financement de l'ANR en raison de la faiblesse de ses moyens administratifs.

RECOMMANDATIONS À L'ÉQUIPE

Il s'agirait de maintenir la spécificité de l'expertise en droit franco-italien, tout en continuant de développer le champ des études en droit comparé.

Il faudrait, ensuite, renforcer les synergies avec les autres pôles de l'UMR Dice (et notamment avec le Ceric).

Aussi, il importerait de maintenir les demandes relatives à un soutien administratif plus conséquent, qui devrait constituer un appui plus efficace à la recherche de nouveaux financements et montage de projets.

Il est conseillé, enfin, de solliciter un appui des équipes de soutien à la recherche au niveau central (Direction d'appui à la recherche de l'université)

Équipe 2 : Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires (Ceric)

Nom du responsable : Mme Eve Truilhé

THÉMATIQUES DE L'ÉQUIPE

Les thématiques de l'équipe sont les suivantes : droit international, droit européen, droit sciences et techniques, droit et enjeux maritimes.

Ces axes remplacent les trois qui existaient lors de la précédente évaluation (Nouvelles configurations normatives et institutionnelles, Droits fondamentaux, Droit de l'environnement).

PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Dans le précédent rapport, il était recommandé d'améliorer la lisibilité des axes de recherche. Le Ceric a donc réorganisé son action autour des quatre nouveaux axes : droit international, droit européen, droit sciences et techniques, droit et enjeux maritimes. Il ne s'agit pas de remettre en cause les champs de recherche antérieurs, mais de les rendre plus intelligibles en interne comme en externe et d'englober des objets de recherche qui ont pris de l'importance durant la période récente : le droit de la santé et les enjeux liés aux espaces marins.

Le maintien d'axes par branche de droit (droit international et en droit européen) résulte de la volonté de ne pas invisibiliser certaines recherches, qui sont restées longtemps uniquement individuelles, mais qui commencent à se fédérer en recherches collectives et déboucheront peut-être sur des axes thématiques. Reste à préciser comment (et si) les trois axes disciplinaires (international, européen, maritime) sont articulés entre eux et avec l'axe problématisé (droit sciences et techniques), et en quoi ces quatre nouveaux axes « délimités de façon plutôt sectorielle », s'intègrent mieux « aux axes, plus transversaux, de l'UMR Dice ».

Les autres recommandations signalées ont été prises en compte : publication systématique des actes des colloques et implication du Ceric dans des réseaux nationaux.

EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE

| | |
|---|------------|
| Personnels permanents en activité | |
| Professeurs et assimilés | 13 |
| Maîtres de conférences et assimilés | 3 |
| Directeurs de recherche et assimilés | 2 |
| Chargés de recherche et assimilés | 2 |
| Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées | 0 |
| Personnels d'appui à la recherche | 7 |
| Sous-total personnels permanents en activité | 27 |
| Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés | 9 |
| Personnels d'appui à la recherche non permanents | 3 |
| Post-doctorants | 1 |
| Doctorants | 66 |
| Sous-total personnels non permanents en activité | 79 |
| Total personnels | 106 |

ÉVALUATION

Appréciation générale sur l'équipe

Le Ceric est un laboratoire de droit actif, dynamique et reconnu par la communauté scientifique et institutionnelle, nationale, européenne et internationale. Il est bien inséré dans son environnement de recherche et pédagogique. Son attractivité auprès des chercheurs et des doctorants est confirmée. Sa production scientifique est diversifiée et de qualité. Il contribue très largement aux ressources propres du Dice grâce à l'apport de nombreux contrats de recherche, dont le nombre est en augmentation.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le Ceric est bien inséré dans son environnement de recherche local. Il est aussi bien intégré dans l'environnement pédagogique local (1 M1, 5 M2, 1 DESU, 2 cliniques juridiques). Il est également acteur du réseau européen d'enseignement et de recherche (Centre d'excellence Jean Monnet ; réseau européen JM). Les vingt chercheurs et enseignants-chercheurs du Ceric bénéficient d'un bon soutien administratif. Même si deux personnels sont affectés à la gestion des quatre masters, la Direction avance que ce partage de tâche ne se fait pas au détriment de la recherche et que ces personnels participent également ponctuellement aux activités de recherche.

Les départs à la retraite (3PR) ont été compensés (2 PR +1 MCF). Les contrats de recherche ont permis de financer du personnel contractuel. Pour un laboratoire de juristes, le taux de doctorants financés est appréciable. L'arrivée de nouveaux CR (3) révèle le bon dynamisme de la recherche du Ceric et son attractivité. La présence de chercheurs CNRS constitue une garantie pour l'obtention de futurs contrats de recherche.

Les locaux actuels semblent satisfaire les besoins, malgré l'absence d'espaces individuels (hors direction et administration). Le fait d'être localisé à proximité de l'Institut Louis Favoreu facilite la coopération entre les chercheurs. Du point de vue matériel, il semble que les personnels soient bien équipés.

Le Ceric est l'équipe qui contribue le plus, et de façon manifeste, aux ressources propres du Dice, grâce à l'apport de nombreux contrats de recherche.

Les objectifs scientifiques du Ceric tiennent compte des priorités du CNRS et de l'université. Ils impliquent des recherches interdisciplinaires et transversales qui répondent aux priorités des tutelles et à l'exigence d'inscrire la recherche dans les enjeux sociétaux actuels.

Le Ceric cherche à associer tous ses membres au fonctionnement du laboratoire (Conseil de laboratoire ; événements scientifiques), y compris les doctorants.

L'expertise des membres du Ceric est reconnue au niveau européen et international et assure une grande visibilité au laboratoire. Le nombre, la dimension européenne et internationale et la qualité des productions scientifiques (organisation d'événements, communications colloques, publications, contrats de recherche) attestent d'un rayonnement réel. L'attractivité est notamment démontrée par le nombre de doctorants et l'arrivée de nouveaux chercheurs CNRS.

La production scientifique du Ceric est diversifiée et de qualité. La lecture des publications montre une grande diversité et une grande qualité des supports de publications. Parmi ces publications, certaines sont des références dans le milieu scientifique. Les publications s'inscrivent bien dans la production scientifique internationale, principalement francophone.

La capacité d'expertise du Ceric est reconnue (nombreux rapports officiels). Le Ceric porte la plupart des gros projets de recherche de l'UMR dont un ERC, un H2020, un ANR.

Vu le rapport chercheur/doctorants/nombre de publications, la production scientifique de l'équipe est quantitativement proportionnée à son potentiel.

Le Ceric développe des liens avec le monde non académique dans différents cadres : grand public, acteurs des domaines de recherche concernés, institutions, monde économique. Nombre de productions du Ceric sont à destination des acteurs sociaux ou politiques. De nombreuses interventions dans les médias des membres du Ceric sont à relever. Est aussi souligné un certain nombre de collaborations avec et à destination des plus jeunes.

Points faibles et risques liés au contexte

Malgré des modifications annoncées par la tutelle, le manque de soutien technique en matière informatique reste d'actualité (la DIRNum de l'Amu n'est pas à la disposition des laboratoires de recherches).

Il paraît également difficile pour les équipes aixoises d'obtenir des financements de contrats doctoraux, l'UMR ne disposant que d'une seule voix pour les deux équipes au sein de l'École doctorale.

Le taux d'abandon des doctorants n'est pas négligeable (21 %), mais pas anormal non plus pour un laboratoire de droit. Il concerne vingt doctorants non financés et huit financés. La crise Covid a certainement été un facteur d'abandon pour certains.

Le nombre de chercheurs français et étrangers accueillis au Ceric ne semble pas très important. La multiplication des contrats a pour conséquence une surcharge de travail pour toute l'équipe, notamment pour la gestionnaire financière. Le chargé d'appui à la recherche est également particulièrement sollicité. Alors que la dimension internationale et européenne irrigue la majorité des productions scientifiques du Ceric, comparativement au nombre de publications, peu d'articles et ouvrages ont été écrits en anglais ou dans une autre langue, sauf dans la section des chapitres d'ouvrage.

RECOMMANDATIONS À L'ÉQUIPE

Il est recommandé de continuer à rendre compte de l'état des recherches et des travaux en inscrivant les thématiques/branches qui sont les plus performantes (droits fondamentaux, droit de l'environnement, droit de la santé).

Il est, en outre, conseillé de maintenir un équilibre entre le développement de la recherche collective et les moyens humains pour éviter les risques d'épuisement et/ou de démotivation.

Il serait intéressant d'apporter un soutien aux chercheurs pour favoriser la publication d'articles dans des revues étrangères reconnues (hors chapitre d'ouvrage).

Il faudrait, enfin, développer l'accueil de chercheurs étrangers.

Équipe 3 : Institut d'Études Ibériques et Ibérico-Américaines (IE2IA)

Nom du responsable : Pr Olivier Lecucaq

THÉMATIQUES DE L'ÉQUIPE

Droit public comparé (Espagne, Portugal et Amérique latine).

PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Trois recommandations étaient faites dans la précédente évaluation.

1) L'équipe devait renforcer la synergie vis-à-vis des axes de recherche de l'UMR. Spécialisée sur le monde ibérique et ibérico-américain, elle a apporté son expertise dans ce domaine, s'intégrant avant tout aux recherches comparatistes du CDPC-JCE et de l'ILF. Elle a pu concourir aux axes « Nouvelles configurations normatives et institutionnelles », « Justice, justices » avec l'accent sur la justice constitutionnelle et « Démocratie, État de droit, droits fondamentaux ». Même si un membre de l'équipe coanime l'axe Droit, Sciences et techniques, la synergie semble moins évidente, mais c'est peut-être la présence de cet axe dans l'UMR qui pourrait être questionnée. Un copportage de projets avec l'université de Toulon notamment a été mis en œuvre. En outre la Journée d'étude annuelle de l'UMR a été organisée deux fois à Pau.

2) L'équipe paloise devait se renforcer, étant beaucoup plus petite que les trois autres équipes de l'UMR. Sur ce point les progrès ont été très peu importants, même si a été ouvert un poste de professeur avec profil de droit comparé (espace hispanophone) et si l'équipe a accueilli un maître de conférences. En outre, deux maîtres de conférences ont soutenu leur HDR. Cependant l'IE2IA a été handicapé par la restructuration de la recherche avec l'I-Site et a connu une division par deux de sa dotation de fonctionnement. L'Université n'a guère favorisé l'IE2IA, sauf à l'occasion du rapprochement avec Séville.

3) L'IE2IA devait également améliorer sa visibilité. À cet égard il était déjà reconnu comme référence en droit espagnol. Il a essayé de développer les recherches sur le Portugal, avec une chronique dans l'*AJJC* et la *RFDC*. L'IE2IA collabore avec le Tribunal constitutionnel et le défenseur des droits portugais. Il a développé des liens avec des constitutionnalistes de l'Université de Lisbonne, qui ont notamment abouti à l'organisation d'un colloque sur les 40 ans de la Constitution portugaise. En outre, des séminaires ont eu lieu avec Saragosse. Enfin, un projet de réseau de droit constitutionnel latino-américain perturbé par la Covid pourrait être porteur. Mais l'élément le plus visible est peut-être *la Lettre ibérique* dont la diffusion devrait être plus fréquente. Peut-être aussi, la dénomination de l'équipe et plus particulièrement son acronyme pourraient être revus pour plus de lisibilité, indiquant immédiatement la référence au monde ibérique (on pourrait imaginer Iberia ou une dénomination de ce type). L'acronyme utilisé n'a pas de pertinence.

EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE

| | |
|---|-----------|
| Personnels permanents en activité | |
| Professeurs et assimilés | 4 |
| Maîtres de conférences et assimilés | 2 |
| Directeurs de recherche et assimilés | 0 |
| Chargés de recherche et assimilés | 1 |
| Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées | 0 |
| Personnels d'appui à la recherche | 1 |
| Sous-total personnels permanents en activité | 8 |
| Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés | 1 |
| Personnels d'appui à la recherche non permanents | 0 |
| Post-doctorants | 0 |
| Doctorants | 18 |
| Sous-total personnels non permanents en activité | 19 |
| Total personnels | 27 |

ÉVALUATION

Appréciation générale sur l'équipe

L'équipe est de dimension modeste et éloignée géographiquement de l'administration aixoise de l'UMR. Cependant, sa présence dans l'UMR a sa cohérence par rapport au CDPC-JCE travaillant sur l'Italie et l'ILF-GERJC, dont les recherches s'appuient en grande partie sur la méthode comparatiste, mais moins centrée sur un pays en particulier. En revanche le lien avec le Ceric apparaît moins pertinent. L'équipe effectue un travail de qualité, sans disposer d'un personnel administratif important et paraît bénéficier d'un soutien limité de l'université, compensé par une réponse à des appels à projets régionaux notamment.

L'équipe a vu sa dotation en constante réduction. Ceci a pu être compensé par la prise en charge de doctorants par l'université et par la possible création de deux postes de MCF. Des efforts ont été faits sur ses locaux. I-Site, qui a pu sembler défavorable à l'équipe, a pu cependant l'aider grâce aux liens avec Séville, « Université-cible » de l'université avec laquelle travaille l'unité.

L'équipe ne dispose que d'un personnel d'appui. Celui-ci effectue un important travail après la perte de l'appui d'un agent qui œuvrait partiellement pour l'IE2IA. Il importe que l'unité puisse disposer d'un poste d'appui supplémentaire, même si la DRV de l'université reste attentive aux besoins de l'unité, dans le montage de projets.

Points forts et possibilités liées au contexte

Il faut ici souligner l'excellente lisibilité de l'équipe, permettant à l'UMR d'avoir une forte image comparatiste. L'équipe affiche un sentiment de pleine appartenance à l'UMR. Ce sentiment était antérieur à la création de l'UMR.

Les doctorants sont bien intégrés. Des liens étroits existent avec Bayonne.

Points faibles et risques liés au contexte

L'IE2IA semble plus tourné vers l'Espagne que vers le Portugal ou même l'Amérique latine. Il ignore l'Afrique lusophone, en raison de difficultés propres à ces États du continent africain et des doutes sur la pertinence d'un investissement académique dans ces pays.

L'unité ne dispose que d'un personnel d'appui.

RECOMMANDATIONS À L'ÉQUIPE

L'UMR doit aider l'équipe à compenser son éloignement géographique, notamment en ce qui concerne les frais de déplacement.

Elle doit essayer de renforcer son personnel d'appui administratif, notamment en retrouvant le poste d'ingénieur d'études perdu.

Elle doit viser à rétablir une meilleure dotation de fonctionnement à l'équipe (la recommandation est plus à l'égard de l'autorité de tutelle).

Elle doit aller plus loin dans l'exploration du monde lusophone : Portugal, mais aussi Brésil et Afrique lusophone. Elle doit paraître comme une institution-ressource permettant, par la mise à disposition d'outils juridiques (traductions notamment) pour les acteurs de la société locale, de développer la coopération transfrontalière. Sa visibilité et son attractivité peuvent être renforcées en diffusant de façon plus fréquente la Lettre ibérique, avec un contenu exhaustif des évolutions juridiques des pays hispanophones et lusophones.

Équipe 4 : L'Institut Louis Favoreu/Groupe d'Études et de Recherches Comparées sur la Justice Constitutionnelle (ILF/GERJC)

Nom du responsable : Pr Xavier Magnon et Mme Laurence Gay

THÉMATIQUES DE L'ÉQUIPE

La recherche est orientée vers la justice constitutionnelle et le droit comparé. Quatre axes ont été identifiés et s'intègrent de manière cohérente avec ceux définis au niveau de l'unité : il s'agit des enjeux contemporains des droits fondamentaux, des nouvelles approches de la justice constitutionnelle, du droit électoral et des assemblées délibérantes, de la défiance citoyenne et des nouvelles formes de démocratie.

PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Dans l'ensemble, les recommandations ont été prises en compte.

L'ILF/GERJC s'est efforcé de donner une plus grande visibilité aux axes de recherche prioritaires de l'équipe en identifiant quatre axes prioritaires (enjeux contemporains des droits fondamentaux, nouvelles approches de la justice constitutionnelle, du droit électoral et des assemblées délibérantes, défiance citoyenne et nouvelles formes de démocratie). D'autres thématiques sont abordées (comme le bien-être animal), mais sont présentées comme des axes secondaires, conformément aux recommandations de la précédente évaluation.

Un effort en vue de renforcer les interactions avec l'environnement économique, social culturel et sanitaire est remarquable depuis la dernière évaluation, grâce à l'organisation de conférences d'actualité, d'interventions dans les médias et d'expertises menées par les membres de l'équipe.

Quant à l'organisation et la vie de l'équipe, une stabilisation est notable en dépit des difficultés. L'ILF/GERJC a connu un mouvement de personnel important depuis 2016, mais l'effectif semble se stabiliser depuis 2020.

EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE

| | |
|---|-----------|
| Personnels permanents en activité | |
| Professeurs et assimilés | 10 |
| Maîtres de conférences et assimilés | 7 |
| Directeurs de recherche et assimilés | 1 |
| Chargés de recherche et assimilés | 1 |
| Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées | 0 |
| Personnels d'appui à la recherche | 4 |
| Sous-total personnels permanents en activité | 23 |
| Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés | 7 |
| Personnels d'appui à la recherche non permanents | 0 |
| Post-doctorants | 1 |
| Doctorants | 64 |
| Sous-total personnels non permanents en activité | 72 |
| Total personnels | 95 |

ÉVALUATION

Appréciation générale sur l'équipe

L'ILF/GERJC est une équipe très solide, dont la production scientifique est bien identifiée et reconnue tant sur le plan national qu'international sur les thématiques de la justice constitutionnelle et le droit comparé. Les recherches menées s'inscrivent dans des axes identifiés au sein de l'unité.

Le dynamisme de ses membres, à titre individuel et collectif, assure à l'équipe une activité de recherche solide et originale et permet d'inscrire celle-ci dans un réseau scientifique particulièrement développé.

Depuis la dernière évaluation, l'équipe a maintenu une production scientifique de grande qualité. Elle est parvenue à rendre plus lisibles les axes prioritaires et à développer des axes porteurs, tels que la crise de la démocratie.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'équipe propose une production scientifique solide et reconnue dans son domaine, notamment grâce au dynamisme des membres et à la bonne intégration des jeunes chercheurs (notamment doctorants). Les partenariats internationaux et nationaux sont riches.

Les axes prioritaires, bien identifiés, permettent une inscription cohérente dans les axes de l'unité Dice.

Points faibles et risques liés au contexte

Compte tenu de la dynamique de recherche se posent les questions du recrutement d'un personnel CNRS tout comme le succès des réponses aux appels à projets. La politique de recrutement du CNRS étant envisagée au niveau de l'unité et non au niveau des équipes, ce point semble plutôt relever de la gouvernance interne au Dice. Une réflexion à ce sujet pourrait être entamée.

L'ouverture au grand public doit être accentuée, ainsi que les interactions avec les instituts d'Aix Marseille Université.

L'attention doit être portée sur la stabilisation des équipes administratives récemment amorcée. Un soutien en matière de sécurité informatique serait utile aux équipes, avec un appui plus prononcé de la Direction du numérique de l'Amu, ce qui reste à conforter au niveau de l'université.

RECOMMANDATIONS À L'ÉQUIPE

Il est recommandé de poursuivre la priorité entamée de certains axes de recherche porteurs, notamment celui de la crise de la démocratie, tout en veillant à ce que les autres thématiques ne créent pas une dispersion de la production scientifique.

Il s'agirait, ensuite, d'envisager la production d'écrits scientifiques relatifs aux méthodes de droit comparé qui constituent une spécificité et un atout de l'équipe.

Il faudrait, en troisième lieu, poursuivre la réflexion sur l'opportunité de systématiser la réponse à appels à projets transversaux impliquant d'autres équipes de l'unité Dice (notamment ANR).

Il serait opportun, enfin, d'accentuer les interactions avec le grand public.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 25 novembre 2022 à 08h45

Fin : 25 novembre 2022 à 16h30

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIEN

8 h 45 – 9 h Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique

9 h 00 – 9 h 45 1^{ère} Séquence – (45 minutes)
Entretien à huis clos avec la direction de l'unité

Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Eve Truilhé, Thierry Di Manno, Laurence Gay, Olivier Lecucq

9 h 45 – 11 h 05 2^{ème} Séquence – (1 heure 20)
Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles

Aurélie Philippe, Déléguée régionale CNRS de la DR 12.
Fabrice Boudjaaba, Directeur adjoint de l'INSHS.
Ariel Mendez, Vice-Présidente de Commission de la Recherche déléguée au droit et à l'économie, Amu.
Frédéric Guinneton, Vice-Président de la Commission de la Recherche, Université de Toulon.
Isabelle Baraille, Vice-Présidente de la Commission de la Recherche, Université de Pau.

11 h 05 – 11 h 15 **Pause**

11 h 15 – 12 h 00 **3^{ème} Séquence – (45 minutes) – 15 mn exposé par la direction + 30 minutes**
questions/réponses

Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité, y compris les personnels d'appui à la recherche, les professeurs émérites et les chercheurs associés.

13 h 00 – 13 h 30 **4^{ème} Séquence – 30 minutes**
Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.

13 h 30 – 14 h 00 **5^{ème} Séquence – 30 minutes**
Entretien à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants.

14 h 00 – 14 h 30 **6^{ème} Séquence – 30 minutes**
Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche (PAR)

14 h 30 – 14 h 45 **Pause**

14 h 45 – 15 h 15 **7^{ème} Séquence – 30 minutes**
Entretien final à huis clos avec la direction huis-clos

15 h 30 – 16 h 30 Entretien à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique :

16 h 30 Fin des entretiens

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le Hcéres nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre, la section 02 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Le Président de l'université

au

Département d'Évaluation de la recherche -
Hcéres

Objet : Observations de l'unité relatives au
rapport d'évaluation des experts Hcéres

N/Réf. : VPR/LS/AMS/CM – 23-07

Dossier suivi par : Cécile Merle

Tél : 04 13 94 95 90

cecile.merle@univ-amu.fr

Vos réf :

DER-PUR230023078 - DICE - Droits international, comparé et européen

Marseille, le samedi 4 mars 2023

Madame, Monsieur,

Je fais suite au mail que vous nous avez adressé le 27/01/2023 dans lequel vous me communiquez le rapport d'évaluation Hcéres de l'Unité DICE - Droits international, comparé et européen.

Comme demandé dans ledit mail, je vous fais part des observations de portée générale :

Certaines analyses nous ont paru inexactes au regard de l'attention permanente portée par le laboratoire et ses équipes aux attentes des différentes tutelles. Sans doute cela est-il dû au caractère limité et à la détermination assez précise des critères de références qui ne nous ont pas permis de détailler certains aspects de nos activités.

D'une manière générale, le rapport donne peu d'éléments concernant l'équipe du CERIC.

Enfin, nous notons bien la proposition du comité de réfléchir à la méthodologie comparative développée au sein de l'UMR. De telles réflexions ont lieu et chacun a pu déterminer la méthodologie qu'il souhaite suivre en fonction des sujets abordés. Nous pourrions revenir sur cette question dans les discussions méthodologiques menées dans le cadre de l'axe 1 de notre projet. En revanche, une méthodologie propre à l'UMR risquerait d'être artificielle, de manquer de pertinence et de contraindre nos publiants à faire le choix d'une seule et même méthodologie.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.



Eric BERTON



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

